Le Sud-Ouest
Montréal

CONSULTATION PUBLIQUE ÉCRITE

Premier projet de résolution CA21 220211 adopté en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation (RCA04 22003)

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le premier projet de résolution CA21 220211 autorisant le retrait de deux logements pour le bâtiment situé au numéro civique 165-169, rue Butternut (dossier 1218678014) :

PRENEZ AVIS que, à la suite de l'adoption du premier projet de résolution indiqué ci-dessus lors de sa séance extraordinaire du 30 juin 2021, le conseil d'arrondissement tiendra une consultation publique écrite jusqu'au **21 juillet 2021**, en conformité avec les arrêtés ministériels en vigueur et la résolution CA21 220211.

Ce premier projet de résolution vise à autoriser, pour l'immeuble portant le numéro 165-169, rue Butternut, le retrait de deux logements, aux conditions énoncées audit projet de résolution, et ce, malgré l'article 151.0.1 (réduction du nombre de logement dans un bâtiment existant de 3 logements et plus) du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280).

Ce premier projet de résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

Le territoire concerné par ce projet particulier comprend la zone visée 0602 ainsi que les zones contiguës 0079, 0109, 0153, 0159, 0168, 0179, 0216, 0601 et 0603, toutes situées sur le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, tel qu'illustré ci-dessous :

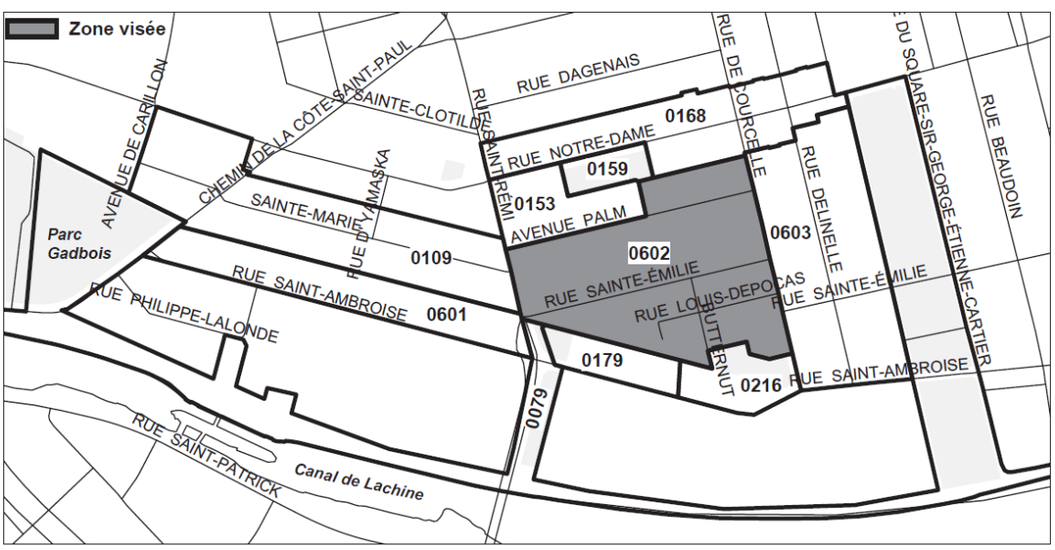

Le sommaire décisionnel ainsi qu'une présentation expliquant le projet de résolution et les conséquences de son adoption sont accessibles sur le site internet de l'arrondissement dont l'adresse est : montreal.ca/articles/consultations-ecrites-dans-le-sud-ouest

Toute personne peut transmettre ses commentaires ou questions par écrit relativement à ce premier projet de résolution jusqu'au **21 juillet 2021** de la manière suivante :

- par la poste, à la Division du greffe de l'arrondissement du Sud-Ouest, 815, rue Bel-Air, 1er étage, Montréal (Québec) H4C 2K4;
- en écrivant un courriel à l'adresse : greffesud-ouest@montreal.ca;
- en complétant le formulaire sur le site : montreal.ca/articles/consultations-ecrites-dans-le-sud-ouest .

Si la demande est transmise par courrier, elle doit être obligatoirement reçue à l'adresse mentionnée au plus tard le **21 juillet 2021** pour être considérée, et ce, indépendamment des délais postaux.

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'une adresse courriel ou un numéro de téléphone afin qu'il soit possible de la contacter facilement. L'objet du projet concerné doit également être mentionné.

Fait à Montréal, le 6 juillet 2021

Le secrétaire d'arrondissement substitut,

Daphné Claude